

À l'Hôtel de ville de Montréal, le crucifix remplacé par un hidjab!

Daniel Baril, président du Mouvement laïque québécois

Lors du début des travaux de restauration de l'Hôtel de Ville de Montréal amorcé en mars 2019, la mairesse Valérie Plante avait fait savoir que le crucifix placé dans la salle des délibérations publiques du conseil de ville allait être retiré et placé dans un « endroit muséal ».

Dans les entrevues qu'elle accordait aux médias à cette occasion, la mairesse faisait valoir que la Ville de Montréal était « une institution démocratique » et qu'un tel symbole religieux n'avait pas sa place « là où se prennent les décisions ». Des médias rapportaient que ce retrait, décidé avant l'adoption de la *Loi sur la laïcité de l'État* et donc avant le retrait du crucifix de l'Assemblée nationale, visait à « établir le caractère laïque du conseil de ville ».

Après cinq ans de travaux, l'édifice de la rue Notre-Dame est de nouveau ouvert au public et nous pouvons constater que l'administration Plante a tenu parole : le crucifix a été retiré de la salle des assemblées publiques.

Mais quelle n'est pas notre-surprise d'apercevoir, dès l'entrée dans le hall principal, une immense affiche de deux mètres de haut présentant une femme voilée pour accompagner le message « Bienvenue à l'Hôtel de Ville de Montréal »! L'administration Plante a donc passé du crucifix au hidjab reniant ainsi son désir d'assurer la laïcité des lieux.

La femme au hidjab est flanquée de deux autres personnages masculins dont les accoutrements laissent pantois quant à savoir ce qu'ils représentent. L'affiche donne à penser qu'il s'agit de codes vestimentaires requis pour pénétrer dans cette enceinte, comme on peut en voir dans certains pays musulmans.

La présence de cette femme voilée, représentant la population féminine de Montréal, va à l'encontre de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* où il est écrit que « aux fins de favoriser la participation des citoyennes et des citoyens aux affaires de la Ville, la Ville de Montréal s'engage à [...] soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes » (article 16, g). Comment des musulmans libéraux et des non-musulmans peuvent-ils se sentir soutenus, inclus et bienvenus par une telle affiche?

Le voile islamique est un symbole d'inégalité profonde entre les sexes et qui offense la grande majorité des femmes et des hommes de toutes les religions ou convictions et qui souhaitent la laïcité réelle et apparente de leurs institutions publiques au nom de l'égalité et de la liberté de conscience.

En décembre 2021, la mairesse Plante avait déclaré que la laïcité était désormais une loi et que la Ville de Montréal allait la respecter. La *Loi sur la laïcité de l'État* oblige les municipalités à une « neutralité religieuse de fait et d'apparence ». L'affiche de bienvenue viole manifestement cette règle puisqu'elle privilégie une religion alors que la municipalité doit respecter tous ses citoyens et citoyennes sans distinction de religion.

Il est pour le moins renversant de voir que les administrations publiques fassent preuve d'un tel manque de vision et de respect des lois lorsqu'il s'agit d'illustrer la diversité qui ne semble pouvoir être rendue visible que par un symbole

religieux sexiste, offensant et qui, loin d'être rassembleur, véhicule un message d'exclusion.

Le Mouvement laïque québécois demande à la Ville de Montréal de retirer cette affiche sans délai.